



Madame Frédérique CAUCHI-BIANCHI
Monsieur Sébastien HEBERT
Madame Isabelle POLIZZI
Madame Anne ROSSINI

Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Lettres,

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Lettres
des collèges et lycées publics et privés sous contrat d'association,

s/c de Madame, Monsieur le Chef d'établissement.

Nice, le 5 octobre 2017

Rectorat

Direction de l'Action
Pédagogique et des
Inspections
DAPI

Affaire suivie par :

Téléphone
04 93 53 71.50/51
Fax
04 93 53 72 44
Mél.
ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Objet : lettre de rentrée

Partie commune à toutes les disciplines

En ce début d'année scolaire, les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de l'Académie de Nice vous remercient pour l'ensemble du travail accompli au bénéfice de la réussite des élèves ; ils tiennent à vous apporter leur soutien et leurs encouragements.

Les objectifs principaux engagés l'année dernière lors de la réforme du collège se poursuivent à cette rentrée. Une évolution des pratiques pédagogiques a été amorcée, elle s'inscrit nécessairement dans un processus long, individuel et collectif. Il convient de consolider ces changements en continuant :

L'appropriation des programmes disciplinaires organisés par cycles d'enseignement et directement référés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

L'évolution des pratiques d'accompagnement et d'évaluation avec la mise en place de nouveaux outils permettant un meilleur suivi des progrès et des acquis des élèves

L'engagement dans le travail collectif en équipe disciplinaire, interdisciplinaire et inter-degrés favorisant l'éclosion de nouveaux projets, notamment par l'intermédiaire des EPI et des divers parcours éducatifs permettant le décloisonnement des champs disciplinaires.

Les aménagements de l'organisation des enseignements en collège à la rentrée 2017 renforcent l'autonomie des équipes dans les établissements et permettent d'exercer la liberté pédagogique pour mieux adapter les projets aux besoins des élèves et aux réalités locales.

Les objectifs principaux engagés l'année dernière au lycée – développement des liaisons Collège / Lycées, et continuum Bac -3 / Bac +3 – seront aussi poursuivis pour contribuer à un parcours de formation et une orientation réussis pour chaque



élève.

En ce qui concerne le numérique éducatif, nous continuerons à proposer un programme de formation afin de développer des usages plus intégrés et innovants dans la classe et de préparer le professeur à cette nouvelle posture autour des humanités numériques. La DANE reste à votre écoute via l'adresse : dane@ac-nice.fr

Un ensemble de ressources pédagogiques sont à votre disposition sur le site Eduscol et sur les sites académiques.

Dans le cadre de la mise en place du protocole « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR), nous vous accompagnerons, au-delà de l'évaluation, dans vos pratiques professionnelles de manière individuelle et collective.

Les Lettres

Notre discipline s'inscrit dans cette volonté de proposer un enseignement ambitieux permettant à chaque élève de se construire en tant qu'individu et citoyen.

Au collège, la mise en œuvre des nouveaux programmes a contribué à l'ouverture du champ des lectures, des pratiques, à la pleine légitimation de l'élève comme sujet, lecteur, scripteur et orateur. Cette évolution réussie est le fruit d'un travail nourri soutenu par une curiosité scientifique, une confiance sereine dans l'essai de gestes pédagogiques, dans la création et l'échange collaboratif. Elle réaffirme le pouvoir de la langue et la valeur humaniste de la littérature et des arts. Nous souhaitons vous remercier pour cet engagement qui se poursuit aux différents niveaux de la scolarité.

Susciter le goût de la lecture, c'est permettre aux textes de se déployer dans leur grande diversité et leur nombre, leurs côtoiements, leurs modalités multiples. La lecture littéraire au collège et la lecture analytique au lycée favorisent l'appropriation profonde et pérenne, moins dans une perspective d'identification et de relevé formel de procédés, que dans l'exploration intime des richesses du sens et dans le dialogue des textes entre eux. C'est à cette condition que se crée le sentiment de la nécessité de la littérature, la possibilité pour l'élève de se « comprendre devant le texte » (Paul Ricoeur), entre plaisir identificatoire et lecture distancée, savante. La lecture cursive, tout particulièrement au collège, opte pour des choix de textes variés et des modes qui la rendent accessible, aventureuse et sécurisante à la fois : amorces, parcours (Patrick Joole), cercles ou ateliers de lecture. Pour les élèves dyslexiques, on n'hésitera pas à proposer ou suggérer des versions sonores de l'œuvre. Car entendre un texte, c'est aussi le lire.

Saluons l'utilisation devenue fréquente du carnet de lecture, au collège et au lycée. Avec des objectifs bien compris par les élèves, dépassant l'injonction à la liberté et au plaisir, et s'il est régulièrement utilisé dans les séances, il pourra jouer pleinement son rôle : trace mémorielle, transcription d'une émotion et/ou d'une réflexion qui s'explore, se dépasse en se fixant, projection et construction de soi qui convoque les différentes expériences esthétiques – théâtre, cinéma, peinture, opéra– , substrat pour d'autres écrits.

La place de l'écrit s'est nettement affirmée dans les pratiques de collège comme part essentielle du processus analytique, comme projection d'une compréhension, pause ou fil conceptuel, enracinement d'une pensée dans la



langue, et langue qui s'essaie dans l'écriture. De fait, elle ne se restreint plus à une trace ou un bilan venant couronner la séance, avec le risque parfois que cette trace devienne son objectif principal. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet enrichissement et de cette variété des pratiques. La fréquence de l'écrit s'impose également dans les classes de lycée, dans une méthodologie en acte, où l'élève apprend à faire en faisant. Cette pratique assidue favorise la fréquentation des textes et la finesse analytique et expressive avec un bénéfice méthodologique acquis, plus fructueux que les fiches ou les révisions méthodologiques de début d'année, qui retardent et médiatisent l'entrée dans les textes, et une confiance renforcée de l'élève dans ses propres aptitudes.

Pour développer la réflexivité et l'autonomie que nous appelons de nos vœux, l'oral est essentiel. La place renouvelée que vous lui avez accordée l'année passée, qu'il s'agisse de la vocalisation des textes en lien souvent avec le numérique, des débats interprétatifs ou encore de l'oral en situation de réception, ne peut qu'être reconnue. Au-delà des échanges que le cours amène et qui sont particulièrement heureux s'ils laissent une véritable latitude à la parole de l'élève, à ses doutes, à ses questions aussi, ce sont aussi toutes ces micro-situations d'oral, des temps courts, ciblés que l'on aura bénéfice à mettre en place. L'enjeu est de convoquer toutes les fonctions cognitives du langage et de privilégier les activités qui permettent à l'élève « d'apprendre ce qu'on n'apprend qu'à l'école : comparer, classer, raisonner, argumenter » (Michel Grandaty), construire une pensée et des savoirs génériques, approfondir une impression, mémoriser. L'exposé traditionnel, coûteux en temps et complexe par la multiplicité des compétences qu'il sollicite successivement et conjointement, ne pourra être proposé que comme l'achèvement d'un parcours.

Bâtir « une école de la confiance » implique enfin la nécessaire poursuite de la réflexion sur l'évaluation, positive et intégrée aux apprentissages, inscrite au cœur de la loi de Refondation.

Pour soutenir ou nourrir votre réflexion et votre travail, vous pourrez utiliser les nombreuses ressources mises à votre disposition, notamment :

Le portail national des Lettres (qui regroupe toutes les informations essentielles sur notre discipline) :

<http://eduscol.education.fr/lettres/>

Le site de Lettres de l'académie de Nice:

<http://www.ac-nice.fr/lettres>

En ce début d'année, nous souhaitons la bienvenue à tous ceux d'entre vous qui rejoignent notre académie. Nous vous remercions, chers et chères collègues, pour votre implication dans les nombreux examens où notre discipline est présente et vous souhaitons une épanouissante année.

Vous pouvez nous contacter, en utilisant votre adresse académique, à notre adresse, ou par l'intermédiaire du secrétariat des IA-IPR (le S.A.I.P, ipr-ia@ac-nice.fr) auprès duquel vous trouverez aussi la répartition, entre IA-IPR de Lettres, des établissements pour les inspections individuelles et les animations pédagogiques.